

CABINETS INFIRMIERS :

KERJEAN Anne-Marie, LE RUYET Sandrine, PETTON Nathalie, ABALLEA Gwénaëlle. 22 bis route de Kerfily. SOINS INFIRMIERS À DOMICILE sur RDV (vaccins prises de sang...) au 02 98 48 56 55. SOINS AU CABINET du lundi au vendredi de 7h30 à 9h30, PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE. Test PCR le matin du lundi au vendredi sur rdv.

www.cabinet-infirmier-locmaria-plouzane.fr

LELIAS Elisabeth, CAVALEC Emmanuelle, RICHE Philippe Soins infirmiers à domicile 7 jours sur 7 et au cabinet sur rdv (Vaccination, prise de sang, pansement...) au 02 98 34 14 75. Test PCR possible du lundi au vendredi les matins.

Amélie DUMONT- Emmanuelle FORMENTIN Infirmières diplômées d'état. Soins infirmiers à domicile ou au cabinet 7 jours sur 7. Résidence Oyat, 17 Place Michel Lareur à Locmaria-Plouzané ☎ 07 66 285 281 ameliedumont.29@gmail.com Dépistage covid-19- tests PCR à domicile sur rendez-vous. Les permanences systématiques au cabinet sont suspendues, soins possibles sur rendez-vous. Bientôt : vaccination possible pour les personnes éligibles, n'hésitez pas à prendre contact.

Renseignements pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :
lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
et de 15h à 17h30, mardi de 15h à 17h30
samedi de 9h à 12h

Urbanisme : 02 98 48 74 60 (réception sur RDV de préférence). Comptabilité : 02 98 48 74 61. *Numéros d'urgence consultables sur le répondeur téléphonique.*

☎ : 02 98 48 40 09

✉ : mairie@locmaria-plouzane.fr

✉ : mairie-hebdo@locmaria-plouzane.fr
pour nous envoyer vos annonces.

CORRESPONDANTS LOCAUX :
OUEST FRANCE :
Antonio MARTINS
07 81 14 74 59-
a.margoto.56@gmail.com

LE TELEGRAMME :
Michèle CESSOU
06.73.12.19.21
cessoumich@gmail.com
Livraison du journal à domicile :
09 69 36 05 29.


EAU POTABLE :
Eau du Ponant 02 29 00 78 78

ASSAINISSEMENT :
Pays d'Iroise Communauté
02 98 84 38 27
eau-assainissement@ccpi.bzh
Problème technique 07 87 50 59 19

ADMIR DU PAYS D'IROISE :
Espace Clos Nevez Rte de Plouzané
29290 SAINT- RENAN
02 98 32 60 04
paysdiroise@29.admr.org

TAXIS : HELENE TAXI 7j/7
02 98 38 22 39 / 06 77 07 10 46
Joël Taxi 07 83 98 28

INFORMATIONS

 **CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 08 MAI 1945** Le samedi 8 mai prochain, la Victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre Mondiale du 8 mai 1945 seront commémorées à 11h sur le parvis de la Mairie puis au monument aux morts, en présence des autorités civiles et militaires, et du Conseil Municipal des Jeunes de la commune. Les précautions sanitaires seront respectées : distanciations et port du masque obligatoires. Le public devra se tenir en dehors du parvis de la mairie et de l'église, et de façon espacée. Les Lanvéneçois sont invités à s'associer à cet événement en pavoisant leurs fenêtres et balcons aux couleurs tricolores. En raison de la pandémie, il ne sera pas servi de verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

EMPLOI SAISONNIER - Entretien des espaces naturels et urbains : la mairie recrute des saisonniers pour l'entretien des espaces naturels et urbains tels que les plages, les abords des bâtiments communaux, WC publics et des espaces naturels en juillet et août, à hauteur de 20 h hebdomadaires (4 h le matin) par roulement du lundi au dimanche inclus. Le service sera assuré par une équipe de 2 jeunes chaque mois. **Nous recruterons sous réserve d'ouverture des plages.** Adresser sa lettre de motivation + CV (permis indispensable) à Mme le Maire – Service Ressources Humaines, Place de la Mairie – 29280 Locmaria-Plouzané avant le 15 mai en précisant le mois de préférence.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES LES 13 et 20 JUIN 2021 : votre inscription sur la liste électorale est recevable jusqu'au 14 mai, soit sur internet

<https://www.service-public.fr/particuliers/>, soit en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vérification de votre situation électorale en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Changement de domicile à l'intérieur de la commune : vous devez signaler votre nouvelle adresse en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile récent.

Les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen à leurs 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), veuillez-vous renseigner en mairie (service électoral 02 98 48 74 63).

RECENCEMENT CITOYEN : bientôt 16 ans ! Pensez au recensement. Sont concernés tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales. Démarche à effectuer en mairie : merci de présenter une pièce d'identité et le livret de famille.



AGENCE POSTALE : ouverte du lundi au vendredi de 15h à 17h30 et de 9h30 à 12h le samedi.

FERMETURE DU SENTIER GR34 : considérant que les risques naturels d'effondrement et d'instabilité du sentier côtier GR34 au niveau de Déolen dus aux intempéries, sont caractérisés et qu'ils sont imprévisibles, le sentier côtier GR34 sera dévié par la route de Déolen en attendant la mise en place d'un nouveau tracé par le Pays d'Iroise Communauté. (Arrêté du Maire n° 2021-60)

PERMANENCE DE LA DELEGUEE AU DEFENSEUR DES DROITS, MME MERIADEC-LE MEUR : sur rdv uniquement (02 98 31 95 30) tous les jeudis entre 9h et 12h en mairie de Plouzané : *dysfonctionnement d'une administration ou d'un service public, discrimination, comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité, respect des droits de l'enfant.*

PERMANENCES DU CONCILIEUR DE JUSTICE, MR CABILLIC : sur rdv uniquement (02 98 31 95 30) tous les mardis entre 14h15 et 17h en mairie de Plouzané : *problèmes entre particuliers.* Un imprimé (CERFA n°15728 02) téléchargeable sur internet ou disponible en mairie de Plouzané est à compléter en amont du RDV et remis au conciliateur.

CAMPAGNE DE DÉCLARATION DES REVENUS :
Date limite de dépôt des déclarations papier : 20 mai et en ligne sur Impots.gouv.fr : 1er juin 2021.

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de COVID-19, les services de la Direction départementale des Finances publiques ont adapté leurs modalités d'accueil et permettre ainsi aux usagers de bénéficier de l'assistance dont ils ont besoin sans avoir obligatoirement à se déplacer.

Dans ce contexte particulier, les usagers qui souhaitent bénéficier d'une aide pour remplir leur déclaration d'impôt sur le revenu peuvent contacter le centre des impôts :

- par téléphone au 0 809 401 401 (appel non surtaxé)
- par Internet via le site www.impots.gouv.fr à partir de l'espace sécurisé individuel. Un assistant virtuel facilite le complètement de la déclaration. Si besoin il est possible également de poser des questions via la messagerie sécurisée ou de prendre un RDV.

Pour les autres usagers, l'accueil physique sera assuré :

- Dans le centre des finances publiques à Brest, 8, rue Duquesne, sans rendez-vous de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi et exclusivement sur RDV de 13h00 à 16h00,
- À la mairie de Plouzané, place de la République le 1^{er} et 3^e vendredi du mois (matin de 9h à 12h) : 7 mai ; 21 mai ; 4 juin ; 18 juin.

PAROISSE :

Samedi 1^{er} mai : messe à 17h30 à Locmaria | Dimanche 2 : messe à 10h30 à Plouzané ; réunion de préparation au baptême de 10h à 12h à Plouzané ; prière mariale à 17h30 à la chapelle de Bodonou | Mercredi 5 : GAP à 16h30 à Locmaria ; chapelet à 18h à Kervasdoué | Samedi 8 : messe à 17h30 à Guilers | Dimanche 9 : messe à 10h30 à Plouzané ; prière mariale à 17h30 à la chapelle de Bodonou

CONSEIL DÉPARTEMENTAL : EMPLOI DES JEUNES

Afin de diffuser les offres et permettre la mise en relation des entreprises et des structures employeuses avec les jeunes, le Conseil départemental met à disposition une plateforme numérique www.finisterejob.fr

GRETA : information sur les formations financées dans le cadre du dispositif QUALIF Emploi - QUALIF Sanitaire & Social et des gammes PREPA à destination des demandeurs d'emploi. Formations sont référencées sur le site du Gref Bretagne.

<https://greta-bretagne.ac-rennes.fr/portail/web/greta-de-bretagne-occidentale/consultez-notre-offre-de>
N'hésitez pas à vous rapprocher de nos agences selon le lieu de formation.

ENSEIGNEMENT

RESTAURANT SCOLAIRE : menus du 3 au 7 avril
Lundi tomates mozzarella, saucisse chipolata, purée, yaourt abricot - **Mardi** salade de betteraves rouges vinaigrette spaghetti bolognaise croc au lait pomme - **Mercredi** salade de maïs et mimolette Jambalaya au poulet riz compote et biscuit - **Jeudi** carottes à l'orange et cumin sot l'y laisse de dinde fondant de courgettes liégeois vanille - **Vendredi** tarte chèvre et tomate dos de cabillaud fondue de poireaux quinoa et légumes camembert kiwi.

CENTRE TI LANVENEC



Route de Pen Ar Menez
29280 Locmaria-Plouzané
☎ 02.98.48.48.58 - tilanvenec29@gmail.com
Site Internet : tilanvenec.centres-sociaux.fr

Horaires de l'accueil : suite aux décisions gouvernementales du 15 avril 2021, nous serons présents à l'accueil de Ti Lanvenec :

Lundi et jeudi : 14h-17h | Mardi, mercredi, vendredi : 10h-12h00 et 14h-17h00 - Notre Drive Social fonctionnera normalement durant cette nouvelle période.



C'est quoi au juste ?

C'est un service qui s'adresse en priorité aux personnes isolées, et confinées à leur domicile.

Comment ça se passe ? Nous sommes joignables au 02 98 48 48 58 pour prendre rendez-vous ou tilanvenec29@gmail.com du lundi au vendredi de 9h30 à 12h

Nous vous proposons les services suivants :

- Simplement avoir envie de discuter avec quelqu'un « allo papote ».
- Transmission du courrier aux associations.
- Aide à la réalisation de démarches administratives.
- Mise en place d'une aide selon vos besoins.
- Réalisation de photocopies à la demande.
- Pour les personnes n'ayant pas d'outils informatique : impression et livraison à domicile du Mairie Hebdo.
- Conseils pour garder le moral via des tutos.
- Ou tout autre besoin que vous nous soumettez...

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Vous avez un souci informatique, numérique, ou besoin d'un accompagnement pour vos démarches en ligne. Prendre rendez au 02 98 48 48 58 entre 9h30 et 12h- du lundi au vendredi vous conviendrez d'un rendez-vous avec Séverine.

Briser l'isolement : pour briser la solitude des seniors isolés, les bénévoles de Ti Lanvenec proposent en toute convivialité un accompagnement à la marche, jeux, un café-gâteaux, un soutien moral qui peut faire du bien aux personnes qui vivent seul(e)s. N'hésitez pas à vous renseigner à Ti Lanvenec au 02 98 48 48 58.

Le Foyer des Jeunes ouvre ses portes normalement à partir du **Mercredi 5 Mai**, soit sur les horaires suivants :
Mardi : 16h – 18h | Mercredi : 10h – 12h / 14h – 18h |
Vendredi : 16h – 18h30 | Samedi : 10h – 12h / 14h – 18h
sous réserve des informations données par le gouvernement durant ces prochaines semaines. Le port du masque et le respect des gestes barrières restent obligatoires.

PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ



Zone de Kerdrioual - Lanrivoaré.
Ouvret du lundi au vendredi, 8h30-12h et
13h30-17h (16h30 vendredi)
02 98 84 28 65 accueil@ccpi.bzh
Sur internet : pays-iroise.bzh

Café énergie

Ateliers « Café énergie » animés par Ener'gence, **mardi 11 mai de 10h à 12h et jeudi 20 mai de 14h à 16h**, au siège de Pays d'Iroise Communauté (Lanrivoaré). Conseils et explications sur l'énergie : chèque énergie, facturation, astuces pour réaliser des économies d'énergie... Gratuit et sur inscription au 02 98 84 94 86.

Ecole de Musique d'Iroise :

Stage de musique verte à Saint-Renan le 08 mai 2021 de 10h à 12h et 13h30 à 15h30. A partir de 7ans. Enfant 20€, Adulte 25€, Famille 15€. Réservation avant le 05/05 au 02 98 84 97 60 ou e-mail : nathalie.leflem@ccpi.bzh

Déchèteries du Pays d'Iroise :

Fermeture des déchèteries du Pays d'Iroise samedis 1er et 8 mai ▪ Depuis le 1^{er} avril, passage en horaire haute saison. Elles sont ouvertes toute la semaine (10h-12h et 14h-18h) sauf le dimanche après-midi (jours de fermeture). Attention, celles de Plourin et Milizac-Guipronvel sont fermées le jeudi toute la journée et le mardi matin. Horaires consultables sur www.pays-iroise.bzh et auprès du service déchets, 02 98 84 98 80. Cartes horaires disponibles en mairie et en déchèterie. Avec nos remerciements

Atelier compostage-paillage

Un atelier pour apprendre à réutiliser au jardin tous les déchets végétaux qui y sont produit (tontes, tailles de haies). **Mercredi 19 mai de 18h00 à 19h30 à Porspoder.** Gratuit et sur inscription à

dechets@ccpi.bzh ou au 02 98 32 37 83. Adresse du jardin communiquée lors de la confirmation d'inscription.

Maison de l'Emploi : jobs d'été 2021 – Salon virtuel

Un salon virtuel des jobs d'été est ouvert sur le site internet du Pays d'Iroise.

<https://www.pays-iroise.bzh/entreprendre/maison-de-l-emploi/33785-forum-en-ligne-2>

Au programme : offres d'emploi par secteur d'activité, conseils et astuces « j'ai moins de 18 ans, mode d'emploi », aides à la recherche d'emploi.

Contact : Maison de l'emploi du Pays d'Iroise – 02 98 32 47 80 – maison.emploi@ccpi.bzh

ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS :

Modification des horaires en raison du couvre-feu
Horaires d'ouverture de la bibliothèque : mardi : 16h30 – 17h30 | mercredi : 10h30 -12h | vendredi : 16h30 – 17h30 | dimanche : 10h30 – 12h

bibliotheque-pour-tous@orange.fr

N'oublions pas les gestes barrières face à la covid 19 : Port du masque, nettoyage des mains et distanciation physique. À très bientôt. Les bénévoles de la bibliothèque

UNC LOCMARIA-PLOUZANE : le bureau a le plaisir d'inviter les membres de l'Association à prendre part, le 08 mai prochain, à la commémoration de la Victoire de 1945. Les horaires sont les suivants : 10h30 : Consignes aux porte-drapeaux, au porte-coussin, aux préposés au service des Couleurs, aux chanteurs et aux musiciens | 10h45 : Aubade | 11h00 : Début de la cérémonie. Afin de respecter la jauge fixée par la Préfecture, seuls les élus, les porte-drapeaux et les récipiendaires pourront accéder au cimetière. Il vous est donc demandé de suivre la cérémonie à partir du parking ou à partir des marches de la mairie".

PETITES ANNONCES

MINOU SURF SCHOOL :

Cours de surf et bodyboard. Vacances de Pâques
Cours au trimestre ☎ 06.89.07.75.71

✉ minousurfschool@gmail.com
www.minousurfschool.com"

FUN BOARD : Patricia & Pascal vous informent que l'établissement sera ouvert les samedi 1er, samedi 8 & jeudi 13 mai de 8h à 12h30 et fermé dimanches 2, 9 & lundi 24 mai. Information au 02 98 48 40 63 ou funboard-locmaria@hotmail.fr

EMPLOI : Je suis aide-ménagère et agent d'entretien, n'hésitez pas à me contacter au ☎ 06 78 23 92 42. ► Propose garde enfants de plus de 3 ans, soutien scolaire, activités ludiques à domicile déclarée services à la personne crédit d'impôt 50% ☎ 07 69 71 94 89 ► Le 20 Avril en après-midi, RAIL EMPLOI services se porte à la rencontre des demandeurs d'emploi résidents à moins de 10 km du Conquet. Nous proposons des entretiens individuels, sur rendez-vous ☎ 02 98 48 01 68 ► Habitant de Locmaria-Plouzané cherche un particulier pour des travaux de taillage des haies ☎ 06 85 31 48 66.

À VENDRE ► Table 2 allonges et 6 chaises en merisier bon état ☎ 02 98 48 51 94 ► Hotte décorative aspirante Brandt 60 x50 bon état 50€ et un vélo enfant bon état 40€ ☎ 06 62 02 27 50 ► Fumier de cheval plus de 6 mois ☎ 06 89 56 52 77 heures des repas. ► Canapé cuir marron, 3 places + fauteuil 200€ ☎ 06 87 63 83 02. ► 1 sommier en lattes en bon état 140x190 : 40€ ; 1 siège-auto homologué 9-19 kg : 20 € ☎ 02 98 48 48 22 après 18h.

TROUVÉ : paire de lunettes de vue violette. ► Collier de dressage pour chien rouge. ► téléphone portable Samsung noir perdu courant novembre, secteur Kaveloc. **Tous ces objets sont à réclamer en mairie.**



MAIRIE-HEBDO : si vous souhaitez recevoir le mairie-hebdo chaque vendredi dans votre boîte à lettre électronique, inscrivez-vous via le site locmaria-plouzane.fr - rubrique « recevez le mairie-hebdo chaque semaine » sur la page d'accueil.



ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

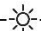

Valable en France métropolitaine (hors Outre-mer)

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

Je me déplace pour l'une des raisons suivantes : _____ →  

Entre 6h et 19h	Entre 19h et 6h
-----------------	-----------------

1 Activité professionnelle, enseignement et formation, mission d'intérêt général

- Déplacements entre le domicile et le lieu de travail ou d'enseignement ou de formation.
- Déplacements professionnels ne pouvant être différés, livraisons.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle.
- Déplacements liés à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

2 Santé (consultations et soins)

Déplacements pour des consultations, examens, actes de prévention (dont vaccination) et soins ne pouvant être assurés à distance ou pour l'achat de produits de santé.

3 Motif familial impérieux, assistance aux personnes vulnérables, garde d'enfants, situation de handicap

- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires, ou pour la garde d'enfants.
- Déplacements de personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.

4 Convocation judiciaire ou administrative, démarches ne pouvant être menées à distance

Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative, pour se rendre dans un service public ou chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peut être réalisé à distance.

5 Déménagement

- Déplacements liés à un déménagement résultant d'un changement de domicile.
- Déplacements indispensables à l'acquisition ou à la location d'une résidence principale, ne pouvant être différés.

6 Achats, établissements culturels ou lieux de culte (au sein de mon département)

Note : Pour les personnes résidant aux frontières d'un département, une tolérance de 30 kilomètres au-delà du département est acceptée.

- Déplacements pour effectuer des achats de première nécessité, pour les retraits de commandes, ou pour bénéficier de prestations de service.
- Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel ouvert ou un lieu de culte.

7 Activité physique, de plein air, promenade (dans un rayon de 10 kilomètres autour de votre domicile)

Déplacements liés à la promenade, à l'activité physique individuelle, à l'activité de plein air, aux besoins des animaux de compagnie.

Vous ne devez remplir l'attestation pour ce motif que si vous ne pouvez présenter un justificatif de domicile.

8 Animaux de compagnie, le soir et la nuit

Déplacements brefs pour les besoins des animaux de compagnie (dans un rayon de 1 kilomètre autour du domicile).

Le :, à : Signature :